

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Gabriel Barrillier, Antoine Droin, Fabiano Forte, Antoine Barde, François Lefort, Anne Marie von Arx-Vernon, Catherine Baud, Christian Bavarel, Jacques Béné, Antoine Bertschy, Loly Bolay, Didier Bonny, Bertrand Buchs, Beatriz de Candolle, Pierre Conne, Serge Dal Busco, Roger Deneys, Michel Ducret, Anne Emery-Torracinta, Christiane Favre, Nathalie Fontanet, Sophie Forster Carbonnier, Florian Gander, Renaud Gautier, Esther Hartmann, Béatrice Hirsch, Frédéric Hohl, Jacques Jeannerat, Eric Leyvraz, Miguel Limpo, Pierre Losio, Patrick Lussi, Vincent Maitre, Christina Meissner, Guy Mettan, Alain Meylan, Marie Salima Moyard, Olivier Norer, Melik Özden, Mauro Poggia, Bernhard Riedweg, Jacqueline Roiz, Dominique Rolle, Jean Romain, Pierre Ronget, Brigitte Schneider-Bidaux, Lydia Schneider Hausser, Nathalie Schneuwly, Charles Selleger, Ivan Slatkine, Marion Sobanek, Pascal Spuhler, Jean-Marie Voumard, Francis Walpen, Pierre Weiss, Daniel Zaugg, Yvan Zweifel

Date de dépôt : 25 juin 2013

Proposition de résolution

Soutien aux agriculteurs, viticulteurs et maraîchers victimes de la grêle du 20 juin 2013

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que, le jeudi 20 juin 2013, un orage de grêle d'une rare violence a traversé le canton ;
- que des cultures maraîchères et viticoles, notamment, dans la région de Lully et Bernex, ont été durement frappées par la tempête ;
- que, dans ces secteurs, une partie importante de la récolte 2013 est compromise ;
- que, eu égard aux premières estimations, le dommage total devrait être très important ;

- que les agriculteurs, viticulteurs et maraîchers directement touchés se trouvent par conséquent dans une situation très difficile ;
- que cet événement climatique exceptionnel aura des conséquences à court et moyen termes pour l'avenir des exploitations touchées ;

manifeste son soutien et sa solidarité aux agriculteurs, viticulteurs et maraîchers victimes de la grêle du 20 juin 2013 ;

invite le Conseil d'Etat à prendre toute mesure utile et complémentaire afin qu'ils puissent compter sur l'aide rapide et efficace des Autorités ;
recommande à la population de donner, lors de ses achats, la priorité aux produits du terroir en signe de soutien et de reconnaissance aux producteurs genevois.